

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**Nom du produit:** Value Square Fund Equity Selection C Kap

**Initiateur du PRIIP:** Value Square NV

**Société de gestion:** Value Square NV

**ISIN:** BE0948331591

**Site web:** <https://www.value-square.be/>

Appelez le 0032 9 241 57 57 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) est chargée du contrôle de Value Square NV en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Value Square NV est agréé(e) België et réglementé(e) par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA).

Ce document d'informations clés est exact au 1 janvier 2023.

## En quoi consiste ce produit?

### Type

Value Square Fund est une Sicav autogérée (société d'investissement à capital variable) de droit belge avec un nombre variable de parts optant pour des investissements répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE OPCVM.

### Durée

Le compartiment n'a pas de date d'échéance. Value Square SA peut décider de mettre fin au système de négociation de VSF conformément à l'article 93 bis de la Directive 2009/65/CE OPCVM.

### Objectifs

Les actifs de ce fonds sont principalement investis en actions de sociétés cotées en bourse, sans limitation géographique. Dans des circonstances où le gestionnaire évalue les risques de baisse plus élevés que les rendements potentiels, la part investie en actions peut être réduite au profit d'investissements en liquidités et en instruments du marché monétaire. Lorsque le gestionnaire estime que le risque de marché est élevé, le compartiment peut investir jusqu'à 50% en liquidités et/ou en instruments du marché monétaire et/ou en instruments du marché monétaire. Le compartiment sera toujours investi au moins à 50% en actions. L'objectif du fonds est de rechercher le rendement le plus élevé possible en termes absolus, plutôt que l'amélioration des indices boursiers, tout en limitant les risques,

par le biais d'une gestion active du portefeuille. La sélection des actions est basée sur l'analyse fondamentale et une approche ascendante mettant l'accent sur le principe de l'investissement dans la valeur (Value investing). Il s'agit d'un fonds d'actions de capitalisation. Le portefeuille du compartiment est géré activement par le gestionnaire de portefeuille. Ni la méthode de gestion ni le calcul de la commission de performance ne sont alignés sur un indice.

### Investisseurs de détail visés

Le fonds est destiné à l'investisseur individuel qui peut se permettre un investissement à long terme. L'investisseur doit être conscient qu'il peut perdre tout ou partie de son investissement. L'investisseur doit avoir au moins une connaissance de base des marchés et des produits financiers afin de pouvoir prendre une décision éclairée sur la base de la documentation juridique. Le fonds offre aux investisseurs la possibilité d'investir dans un portefeuille géré activement et orienté vers le monde entier.

L'estimation du profil de risque du compartiment est basée sur une recommandation de la Belgian Asset Managers Association, qui peut être consultée sur le site internet [www.beama.be](http://www.beama.be).

Ce compartiment est défini comme article 8 de la SFDR.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Dans certains cas, vous pourriez avoir à verser des sommes supplémentaires pour couvrir des pertes. Vos pertes totales pourraient être très supérieures au montant investi.

Des conditions ou événements de marché inhabituels peuvent accroître les risques du fonds. De plus amples explications sur les risques non inclus dans l'ISR sont disponibles dans le prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

## Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 13 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2022.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre juillet 2014 et juillet 2022.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2009 et décembre 2017.

Il n'est pas facile de sortir ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Période de détention recommandée: 8 années.

Exemple d'investissement: EUR 10 000.

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 années
Minimum	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement ou avoir à verser des sommes supplémentaires pour couvrir des pertes.</b>		
Tensions	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	2 640 EUR	1 750 EUR
	Rendement annuel moyen	-73,60 %	-19,60 %
Défavorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 920 EUR	9 110 EUR
	Rendement annuel moyen	-20,83 %	-1,16 %
Intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 890 EUR	14 800 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,11 %	5,02 %
Favorable	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	14 530 EUR	18 790 EUR
	Rendement annuel moyen	45,32 %	8,20 %

## Que se passe-t-il si Value Square NV n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

En cas de perte des instruments financiers dont il a la garde, le dépositaire est responsable au sens de l'article 55 de la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement.

## Que va me coûter cet investissement?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

— qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

— 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 années
Coûts totaux	450 EUR	2 387 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4,5%	2,0% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,0 % avant déduction des coûts et de 5,0 % après cette déduction.

## Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Frais d'entrée : 3 %. Il s'agit du montant maximum qui peut être déduit de votre investissement avant l'investissement/avant le versement du produit de votre investissement. Vous pouvez vous renseigner sur les frais d'entrée réels auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Frais de sortie : 0%. Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Commission de gestion du portefeuille d'investissement : par an de l'actif net moyen. Calculée et payable mensuellement.	120 EUR
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	7 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Sur l'augmentation de la VNI du compartiment au-delà du Hurdle Rate de 6%, calculé sur les actifs nets, payable après chaque année civile écoulée. La sous-performance passée par rapport au Hurdle Rate doit être rattrapée. Voir l'annexe 1.A du prospectus.	23 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

### Période de détention recommandée: 8 années

Un Prélèvement Anti-Dilution peut être appliqué aux achats ou émissions de parts de ce compartiment dans certaines circonstances, afin de protéger les investisseurs contre le risque de liquidité. Le compartiment peut subir une réduction de sa valeur nette d'inventaire en raison des frais de transaction lors de la négociation de titres ainsi que de la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur de ces titres. Cette réduction de valeur est appelée "dilution" et peut aller à l'encontre des intérêts des autres investisseurs du compartiment. Pour neutraliser les conséquences éventuelles de la dilution, la SICAV peut appliquer un prélèvement sur le prix de transaction auquel les parts sont émises ou rachetées. Cette décision est prise par les administrateurs chargés de la gestion journalière de la SICAV et après avis du risk management du gestionnaire de portefeuille. Lorsqu'un Prélèvement Anti-Dilutif est prélevé, il s'applique à tous les rachats ou émissions de parts de la valeur nette d'inventaire concernée. Pour ce compartiment, le prélèvement anti-dilutif est en principe de 1%. Toutefois, en fonction des conditions de marché, la SICAV peut faire varier le Prélèvement Anti-Dilutif, mais celui-ci ne dépassera jamais 5%.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des plaintes à formuler concernant Value Square SA, Value Square Fund, sa conduite ou le KID, vous pouvez le faire de l'une des manières suivantes:

- (a) Pour les plaintes, veuillez contacter [klacht@value-square.be](mailto:klacht@value-square.be) ou 0032 9 241 57 57;
- (b) Vous pouvez également contacter l'Ombudsfin (l'Ombudsfin est spécialisé dans les plaintes relatives aux services financiers) à l'adresse <https://www.ombudsfin.be/nl/particulieren/klacht-indienen/>.

## Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans ce KID sont complétées par le prospectus de Value Square Fund, qui sera fourni aux investisseurs particuliers avant la souscription. En outre, le rapport annuel et la VNI les plus récents de Value Square Fund, ainsi que des informations sur les performances historiques de Value Square Fund, le cas échéant, seront disponibles sur le site web de Value Square SA ([www.value-square.be](http://www.value-square.be)). D'autres documents d'information sont disponibles gratuitement, en néerlandais, auprès de Value Square SA.

Vous trouverez des informations au sujet des performances passées du produit remontant jusqu'aux 10 dernières années et les calculs de scénarios de performance précédents à ces adresses: [https://www.value-square.be/media/3752-value-square-fund\\_20211231\\_rea\\_d.pdf](https://www.value-square.be/media/3752-value-square-fund_20211231_rea_d.pdf).